



Informez et s'informez en cas de risques majeurs à Rocamadour :

Téléphones :

- Mairie : 05.65.33.63.26
- Secours : 18 ou 112
- Samu : 15
- Forces de l'ordre : 17
- Préfecture : 05.65.23.10.00

Sites internet :

- Mairie : www.mairierocamadour.fr
- Préfecture : www.lot.gouv.fr
- Informations sur les risques : www.georisques.gouv.fr
- Météo : www.meteofrance.fr
- Suivi des crues : www.vigicrues.gouv.fr
- Reperes de crues :
.....www.reperesdecrues.developpement-durable.gouv.fr

Stations de Radio :

- Antenne d'Oc : 104.1 MH
- France Inter : 98.8 MHz
- Franc Bleu Périgord : 91.7 MHz
- Fance Bleu Limousin : 103.5 MHz
- Totem : 96.3 MHz

Le kit d'urgence

- ✓ Eau : six litres par personne en petites bouteilles,
- ✓ Photocopies papiers administratifs (carte identité, carte assuré social, permis de conduire...),
- ✓ Double des clés (voiture, maison...),
- ✓ Nourriture de secours consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc,
- ✓ Outils de base : couteau de poche multifonctions, ouvre-boîte...,
- ✓ Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo),
- ✓ Bougies avec allumettes ou briquet,
- ✓ Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle,
- ✓ Trousse médicale de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, anti-diarrhéique, produits hydro-alcooliques pour les mains, etc.

Le risque Météorologique

EN CAS D'ORAGE OU DE TEMPETE

- Fermer fenêtres et volets, ranger et fixer les objets sensibles aux effets au vent,
- Ne pas s'abriter sous les arbres,
- Eviter les déplacements.

EN CAS DE CHUTE DE NEIGE

- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol,
- Dégager la neige sur les trottoirs devant chez vous,
- Eviter de sortir.

EN CAS DE GRAND FROID

- S'habiller chaudement et ne pas garder des vêtements humides,
- S'informer de la santé des personnes fragiles,
- Eviter de sortir,
- Faire attention aux moyens utilisés pour se chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu.

EN CAS DE CANICULE

- Boire beaucoup (eau),
- Rester à l'ombre, porter un chapeau et des vêtements amples,
- Tirer les volets et fermer les fenêtres en journée,
- S'informer de la santé des personnes fragiles,
- Limiter les activités physiques.

Le risque Inondation

- S'informer de l'évolution de la crue (radio, mairie,...)
- Ne pas s'engager sur une route inondée à pied ou en voiture,
- Ne pas rester à l'intérieur d'un véhicule pris par les eaux.

Le risque Mouvement de terrain

- Fuir latéralement,
- Sortir des bâtiments par les côtés les moins exposés,
- Ne pas revenir sur ses pas,
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ou sur une zone touchée.

Le risque Transport de matières dangereuses

- Donner l'alerte en cas d'accident, en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre,
- Face à un nuage toxique : fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment ou quitter rapidement la zone,
- Se confiner, obstruer les entrées d'air, s'éloigner des portes et des fenêtres, ne pas fumer,
- Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre,
- Se laver en cas d'irritation et si possible se changer,
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation.

Le risque Feu de forêt

- Si vous êtes témoin d'un départ de feu, **informer les pompiers (18 ou 112)** le plus vite et le plus précisément possible,
- Dans la nature, s'éloigner dos au feu,
- Si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide,
- Une maison bien protégée est le meilleur abri
- Ouvrir le portail pour garantir l'accès aux pompiers,
- Fermer le gaz,
- Se calfeutrer : fermer et arroser volets, portes et fenêtres ; occulter les aérations et cheminées pour éviter les appels d'air,
- Signaler sa présence (écriteau de fortune, ...). *N'évacuez que sur décision des sapeurs-pompiers ou des autorités.*

Le risque Rupture de barrage

- Rejoindre les points de regroupement définis dans le PPI le plus rapidement possible, dès l'alerte,
- Ne pas prendre l'ascenseur,
- Ne pas revenir sur ses pas,
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.



**Le risque
Inondation**

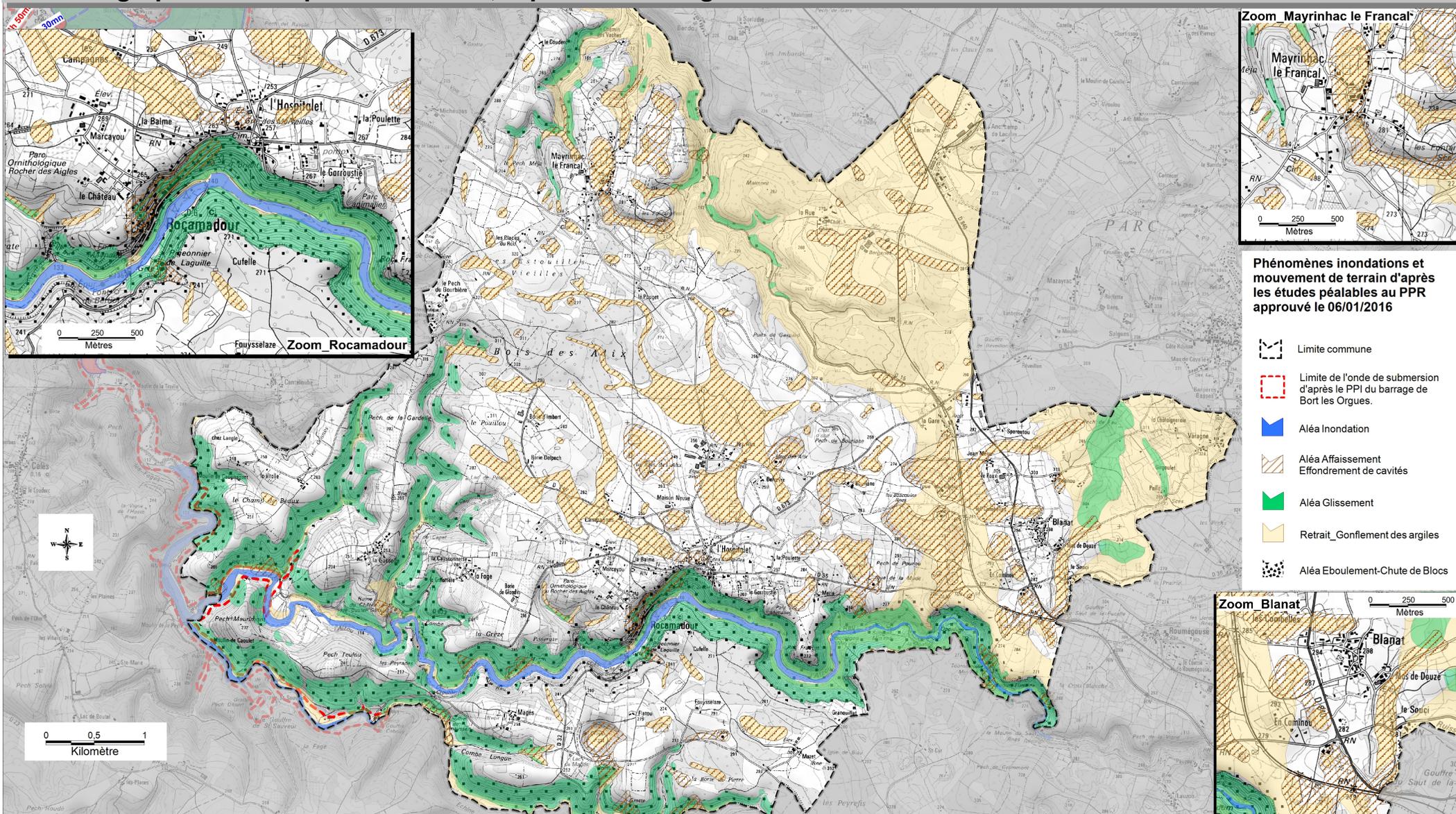
**Le risque
Rupture de barrage**



**Le risque
Mouvement de Terrain**



Cartographie des risques inondation, rupture de barrage et mouvement de terrain sur la commune de Rocamadour



Phénomènes inondations et mouvement de terrain d'après les études péalables au PPR approuvé le 06/01/2016

- Limite commune
- Limite de l'onde de submersion d'après le PPI du barrage de Bort les Orgues.
- Aléa Inondation
- Aléa Affaissement Effondrement de cavités
- Aléa Glissement
- Retrait_Gonflement des argiles
- Aléa Eboulement-Chute de Blocs

Consultez la carte sur : www.lot.gouv.fr/Politiques publiques/Environnement , risques naturels et technologiques/Risques et environnement/Les communes couvertes par un PPR/sélectionner votre commune/plan de zonage